



**PANATHLON**  
Wallonie-Bruxelles asbl

**Convention d'adhésion**  
**A l'asbl Panathlon Wallonie-Bruxelles**  
**(2019-2021)**

**COORDONNEES**

Dénomination de votre ville/ commune/ province/ fédération/ association :

Adresse :

Nom et Prénom de la personne de contact:

Fonction dans l'entité :

Numéro de téléphone / GSM :

Adresse mail :

Coordonnées complètes de facturation :

**Ma ville/ commune s'engage à régler la cotisation annuelle de soutien et ce, dès réception de la déclaration de créance, en mentionnant en communication « cotisation Panathlon + année + Dénomination de l'entité ».**

⇒ Le montant de la cotisation d'adhésion est déterminé de la façon suivante :

- 4,21 € pour les Villes et Communes comptant moins de 20.000 habitants,
- 0,021 € / habitant pour les Villes et Communes comptant entre 20.001 et 50.000 habitants (1.000€ au max),
- 0,016 € / habitant + 250€ pour les Villes et Communes comptant entre 50.001 et 100.000 habitants (1.750 € au max),
- 1.890€ pour les Villes et Communes comptant plus de 100.000 habitants

(Ce montant sera indexé à la signature d'une nouvelle convention)

DATE ET SIGNATURE :

Merci de renvoyer ce coupon dûment complété à Kathleen Monseu ([kathleen@panathlon.be](mailto:kathleen@panathlon.be))

*Asbl Panathlon Wallonie-Bruxelles*  
5, avenue du Col Vert  
1170 Bruxelles – Belgique  
Tel : 02/423.51.74  
[info@panathlon.be](mailto:info@panathlon.be)  
[www.panathlon.be](http://www.panathlon.be)

---

*Par cette adhésion, votre commune marque son soutien moral au Panathlon et devient « **Ambassadeur du Fair Play** ».  
Et intègre de fait notre réseau de membres dynamisé par l'activation, par chacune des entités, d'outils, d'opérations et de communications visant à la promotion et à la diffusion des valeurs du Sport Fair Play.*

---

### **CETTE ADHESION VOUS DONNE DROIT**

- A 1 voix lors du vote à l'AG annuelle ;
- Aux informations concernant les activités de l'association, et du réseau Panathlon ;
- A la diffusion de vos informations au sein de ce réseau ;
- A l'ensemble des opérations/outils créés par le Panathlon ;
- A une représentation du Panathlon lors de vos événements (cérémonies de remise de prix, célébrations, par ex).

### **VOTRE ENGAGEMENT AU SEIN DE CE RESEAU**

- La mise en œuvre d'un programme triennal défini avec le Panathlon lors d'une rencontre de travail, et intégrant :
  - La mise en valeur et la communication de ce partenariat avec le Panathlon
    - Par le biais de vos outils d'information et de communication
    - Par le biais de votre propre réseau
  - La concrétisation de ce partenariat, et ce, par l'activation des opérations/ outils Panathlon mis à votre disposition :
    - Gracieusement, pour certains d'entre eux ;
    - Produits par vos soins et cosignés par nos deux institutions (mise à votre disposition de fichiers informatiques) ;
    - Fournis sous réserve de paiement à prix coûtants ;
    - Sous la forme de « services à la carte » facturés sur base du concept proposé, des conseils et supports logistiques fournis, des prestations réalisées ou encore des productions nécessaires.

NB : les coûts peuvent être réduits si une partie ou l'ensemble de ces services sont pris en charge par vos équipes.

***Toute l'équipe du Panathlon Wallonie-Bruxelles se tient bien entendu à votre entière disposition.***

***L'engagement de votre institution sera renouvelé tacitement chaque année. L'arrêt de l'adhésion devra être notifié par l'envoi d'un recommandé, endéans le premier semestre de l'année en cours, au secrétariat du Panathlon Wallonie-Bruxelles.***

Asbl Panathlon Wallonie-Bruxelles  
5, avenue du Col Vert  
1170 Bruxelles – Belgique  
Tel : 02/423.51.74  
[info@panathlon.be](mailto:info@panathlon.be)  
[www.panathlon.be](http://www.panathlon.be)